



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bicyclettes

Question écrite n° 8970

## Texte de la question

M. Félix Leyzour attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'industrie du cycle à Machecoul et dans le pays de Retz. L'entreprise Micmo-Gitane, située à Machecoul, a été rachetée par le groupe suédois Monarch, lequel envisage de délocaliser en Asie une partie de la production des cadres encore produits par l'entreprise. La nouvelle direction invoque le moindre coût pour justifier son choix de délocalisation. En terme industriel, ce choix tend à affaiblir les capacités de l'entreprise, dont l'activité se réduirait au seul assemblage des vélos. En terme d'emploi, 70 salariés pourraient être licenciés ; au niveau local la décision de délocaliser aura également des effets négatifs. Ainsi, des emplois industriels devraient disparaître alors même que l'entreprise Micmo-Gitane a augmenté sa production de 17 % en 1997 par rapport à l'année précédente. En période d'activité en progression, la solution de supprimer des emplois pour diminuer les coûts est-elle inévitable, la direction de l'entreprise ne peut-elle rechercher d'autres solutions plus respectueuses des intérêts économiques des salariés concernés et de nos intérêts industriels ? En conséquence, le maintien de l'emploi et son développement étant l'un des objectifs déclarés du Gouvernement, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que le Gouvernement, lorsque des suppressions d'emplois sont annoncé, étudie la mise en place d'un procédé qui permette, en liaison avec le CODEF, que soient examinées des solutions qui tendent, autant que faire se peut, à préserver le maintien de l'emploi, plus particulièrement quelles mesures il envisage de prendre pour défendre la production du cycle français, les savoir-faire et l'emploi de ses salariés.

## Texte de la réponse

La société Micmo Gitane, implantée à Machecoul (Loire-Atlantique) et qui produit près de 400 000 bicyclettes par an, rencontre, comme les autres fabricants français de cycles, un environnement économique difficile. Elle est confrontée à la concurrence des pays à bas coûts salariaux situés pour la plupart en Asie du Sud-Est, elle subit la pression très forte exercée sur les prix par la grande distribution et doit faire face à la stagnation du marché national. Dans ce contexte, elle a été amenée à accroître ses achats de cadres terminés en provenance de pays asiatiques mais devrait toutefois continuer, dans le même temps, à effectuer les opérations de soudage et d'assemblage de cadres dans son usine de Machecoul. La bonne évolution de sa production devrait lui permettre de conserver une charge suffisante de travail pour la totalité de l'effectif actuel. En adoptant cette stratégie, l'entreprise évite ainsi de délocaliser sa fabrication, et déclare ne pas envisager, dans l'immédiat, de procéder à des réductions d'effectifs. Les pouvoirs publics suivent avec la plus grande attention l'évolution de la situation de cette société comme de l'ensemble des entreprises produisant des cycles. Très attachés à la préservation de ce secteur, ils continueront de veiller à ce que les conditions soient réunies pour permettre le maintien d'un maximum d'activité de production, et donc d'emploi, sur le territoire national.

## Données clés

**Auteur :** [M. Félix Leyzour](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (4<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 8970

**Rubrique** : Automobiles et cycles

**Ministère interrogé** : industrie

**Ministère attributaire** : industrie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 janvier 1998, page 256

**Réponse publiée le** : 30 mars 1998, page 1814